



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## QUAND LA CGT S'EN PREND A LA CFDT, C'EST BON SIGNE POUR LA POSTE !

Décidément, "les camarades" de la CGT ne prennent jamais de pause dans leur lutte (anti)syndicale. Une fois de plus, c'est à travers un tract au titre racoleur et sans rapport avec son contenu que la soi-disant merveilleuse CGT, avec qui tout serait parfait, s'en prend à la soi-disant méchante CFDT proche du patron.

Un discours aussi vieux que son idéologie !

La CGT n'a visiblement toujours pas digéré les élections de 2014 et est très avide de revanche. Ne soyons pas dupes, quand la CGT était majoritaire au sein de l'établissement de Mantes, La Poste supprimait également des Positions de Travail (PT). Comme quoi le discours « *c'est de la faute de la CFDT* » n'est que purement manipulateur et électoraliste.

**RAPPEL : La CGT reste l'organisation syndicale majoritaire de La Poste et nous avons quand même : réorganisations, suppressions de PT, îlots, tournées sacoches, coupures méridiennes, etc.**

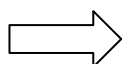
- **OUI**, la CFDT a bien fait signer une pétition aux agents de Mantes-La-Jolie, pétition demandant le report de la réorganisation !
- **OUI**, cette pétition était accompagnée d'un tract expliquant à minima en quoi consiste une expertise !
- **NON**, la CFDT n'a jamais fait de pétition concernant le vote d'une expertise !  
**Ce n'est pas beau de mentir !**

Nous invitons ces "camarades" à relire le tract en question, où il y est bien écrit noir sur rose que « *Toutefois si La Poste continue de s'entêter à vouloir mettre en place la nouvelle organisation au mois de juillet...les représentants (mandatés par la CFDT) au CHS-CT de votre établissement pourraient envisager avec votre consentement, le recours à une expertise* » et « *qu'en attendant, la CFDT vous invite fortement à signer la pétition, demandant le report de la réorganisation.* »

La CFDT a été très claire dès le départ, y compris avec les agents, notre but premier était bien le report de la réorganisation, ceci répondant parfaitement à la demande des agents qui ont signé majoritairement cette pétition.

La CFDT a également exercé son droit d'alerte par courrier à l'attention de la Directrice Opérationnelle des Yvelines, dans le cadre de la réorganisation et un courrier à l'attention de l'inspection du travail a aussi été envoyé pour pointer du doigt certaines problématiques au niveau de l'îlot.

**Est-ce vraiment comme cela qu'on l'on protège un patron ? Sans doute pas !**



Il serait temps d'arrêter de vendre aux agents l'expertise comme le remède miracle anti-réorganisations !

La CGT fait-elle d'ailleurs des demandes d'expertise à chaque réorganisation ? Sachant qu'elle est présente sur la totalité des CHSCT du NOD 78 contrairement à nous CFDT : Bien sûr que non !

Prenons également l'exemple de Montigny PDC ; lors de la dernière réorganisation une expertise a eu lieu à la demande de la CGT, résultat suite à cette expertise : Maintien de l'îlot, coupure méridienne et X positions de travail supprimées ! Comme les indemnités destinées aux agents ...

### Une véritable mascarade...

En attendant « les traîtres » comme la CGT ose nous appeler, c'est entre autre :

- **De nombreux accords comprenant des promotions, des indemnités/primes et des recrutements en CDI.** Y compris localement avec les accords locaux sociaux.
- **4709 facteurs en CDI en 2017** dont 173 dans les Yvelines.
- **4679 facteurs promus en 2017** dont 152 dans les Yvelines.
- **Le recrutement de 3300 facteurs en CDI pour 2018** dont un minima de 81 dans les Yvelines.
- **L'encadrement de la sécabilité** (maximum 30 jours par an et par agent).
- **La création d'une prime de remplacement.**
- **L'accord intéressement** (488 € bruts de prime en 2018).

Rien qu'en 6 mois, pour l'établissement de Mantes la CFDT a :

- **Multiplié les alertes par 2 droits d'alerte officiels** et mené plusieurs interventions auprès de la DSCC des Yvelines et de la DEX IDF Ouest.
- **Obtenu la création d'une position supplémentaire à Bonnières/Seine PDC.**
- **Demandé la suspension de la réorganisation de Septeuil (31 janvier 2018)** revendication que nous portons toujours actuellement.
- **Obtenu le report de la réorganisation de Mantes-La-Jolie.**
- **Obtenu la CDIisation de certains CDD, intérimaires...**

Et tout cela dans le respect, sans propos injurieux, sans jamais de tract « assassin » mais avec un seul objectif : Vous, le personnel !

L'union fait la force, les désaccords la force de la Direction de La Poste.

